

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DAC 492 Subvention (5.000 euros) à l'association Bleu comme une orange (17e).

MM. Bruno JULLIARD et Bernard JOMIER, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 13 septembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Bleu comme une orange ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission et par M. Bernard JOMIER, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 5.000 euros au titre du soutien aux associations culturelles œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap, est attribuée à l'association Bleu comme une orange, 108 rue Truffaut, 75017 Paris, pour soutenir l'organisation du projet Paris, côté cour, côté Jardin. (2016_01690) (18698).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2016 nature 6574, fonction 33, ligne VF 40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO